

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 07/02/2016 de l'association les Pêcheurs de Marne et Chantereine (Villes de Chelles et Vaires sur Marne)

Cette Assemblée Générale s'est déroulée à la Maison des Associations située 8/10, rue Alphonse MANCEAU VAIRES sur MARNE 77360.

Le rendez-vous était à 10 heures.

25 personnes étaient présentes.

### Ordre du jour :

Compte-rendu moral et financier

Allocution des Présidents AAPPMA & Club

La Parole aux pêcheurs & questions diverses

Rafraîchissement (pot de l'amitié)

La séance est déclarée ouverte à 10h15 par le Président (Mr Michel Gatthold)

Monsieur le Président remercie l'ensemble des personnes présentes.

A la demande de monsieur le Président une minute de silence est demandée pour rendre hommage à nos chers disparus pendant l'année 2015.

La parole est donnée à Mr le Trésorier (Ferenc Jurisic)

Mr le Trésorier indique que les recettes 2015 s'élèvent à 26.093€, dont 14.000 environ provenant de la fusion avec l'AAPPMA La Noquette de Vaires sur Marne.

Les dépenses se sont élevées à 15.000€.

L'actif net de l'AAPPMA s'élevant au 31/12/2015 à 89.000€.

On note une progression des ventes de permis de pêche, notamment les ventes via internet.

Il est rappelé que les ventes de permis physiques sont possibles au siège, 5 Quai Auguste Prévôt à Chelles, ainsi qu'auprès des gardes-pêche et au restaurant la Goujonnette à Chelles.

Le Président reprend la parole et remercie l'ensemble des membres de l'AAPPMA ainsi que les compétiteurs du club Team Sensas Marne & Chantereine.

Il remercie tout spécialement Bernard Ledoux pour son engagement. Il exprime sa satisfaction après le regroupement des deux AAPPMA, la Goujonnette de Chelles et la Noquette de Vaires.

A propos des gardes-pêche, le Président souhaiterait qu'un compte-rendu périodique soit établi sur les attitudes de la population au bord de l'eau.

Mr Gil José (garde-pêche) prend la parole et indique que de nombreux contrôles ont été effectués et qu'il a constaté que beaucoup de personnes pêchent sans permis.

Le Président reprend la parole et souligne sa satisfaction à propos du site web tenu par Mr Dominique Lefort, responsable de la communication et dédié à l'AAPPMA et au club de compétition.

En complément, il a été créé un compte facebook par Mr Sylvain Laplace.

Le Président insiste sur la communication qui doit être faite entre les dirigeants de l'association et les administrateurs du site web et du compte facebook.

Le Président fait un appel à candidature au niveau de l'assemblée afin de pourvoir le poste de secrétaire, dont le titulaire actuel n'est plus en mesure d'en assurer complètement le rôle.

Il n'y a pas de volontaires pour ce poste précis.

Dominique Lefort et Eric Mielke assureront l'intérim en 2016 en se partageant les tâches de ce poste.

Au niveau des projets de l'AAPPMA, un investissement est en passe de se réaliser avec l'achat d'un étang dans le département de l'Aisne ; et ceci, notamment dans le but d'investir dans un actif alors que la trésorerie de l'AAPPMA est trop largement excédentaire.

Après consultation des membres de l'AAPPMA, une promesse d'achat a été signée pour l'acquisition de ce bien (64.000€ + 10 % de frais de notaire) et la signature devrait intervenir pour avril 2016.

Mr Bernard Ledoux est nommé responsable de ce site.

La prochaine réunion de l'AAPPMA devrait débattre de l'instauration d'une carte journalière de 10€ pour toute invitation extérieure sur cet étang.

Une question de l'assemblée est posée concernant la présence ou non d'une place handicapée sur l'étang.

Le Président répond qu'il existe des pontons avec une accessibilité assez facile aux handicapés.

Les prochaines réunions de l'AAPPMA auront lieu les  
11 mars - 15 avril - 20 mai - 24 juin - 9 septembre - 14 octobre - 18 novembre  
& 16 décembre 2016

La parole est donnée à Eric Mielke, Président du club de compétition Team Sensas Marne et Chantereine.

Eric Mielke remercie l'AAPPMA et son Président pour son soutien financier, ainsi que la société Sensas, partenaire du club.

#### Bilan du club pour 2015 :

50 participations à des concours et championnats en Seine et Marne, Ile de France, mais aussi en Creuse, Bouches du Rhône, Côte d'Or, Maine et Loire, Bas Rhin, Moselle et Cantal.

En participation individuelle, il souligne que 3 pêcheurs ont participé à une 3<sup>ème</sup> division nationale ; 4 pêcheurs à une 2<sup>ème</sup> division nationale et 1 pêcheur à une 1<sup>ère</sup> division nationale.

Une mention spéciale à Bernard Ledoux pour sa très belle victoire dans un grand classique de la pêche à la plombée (la Rive Cup feeder) à St Etienne de Cantalès.

Une belle 6<sup>ème</sup> place à la Coupe de France de Luc Ringuedé à Bouchemaine sur 234 pêcheurs.

En participation par équipes, deux équipes étaient engagées dans un challenge Sensas à Tonnerre dans l'Yonne et terminent 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> sur 15 équipes, ce qui a permis d'avoir une équipe qualifiée pour la finale à Châteaudun et qui a terminé 81 sur 128.

Toujours en participation par équipes, le club termine à une belle 8<sup>ème</sup> place au championnat de France plombée sur 49 équipes.

Eric Mielke souligne que le club a organisé en 2015 le championnat régional de pêche à la plombée avec un secteur sur Chelles et deux à Vaires sur Marne. 10 pêcheurs du club ont participé à cette épreuve sur 34 compétiteurs.

Pour 2016, 6 concours devraient être organisés (figurant sur les sites web et facebook) :

Pour la pêche au coup, le 24 avril concours à Chelles en canal comptant pour le critérium de Seine et Marne,

le 5 juin concours à Vaires sur Marne en canal,

le 3 septembre concours enfants à Vaires sur Marne en canal,

le 18 septembre concours en américaine mixte à Vaires sur Marne

Pour la pêche à la plombée, le 25 juin en américaine à Chelles, et le 16 juillet à Vaires sur Marne.

Bernard Ledoux précise que l'AAPPMA comme à son habitude tiendra un stand le 28 mai 2016 à la fête des enfants qui a lieu à Chelles.

Eric Mielke termine son allocution.

Michel Gatthold, Président de l'AAPPMA reprend la parole et demande si l'assemblée a des questions.

Questions diverses de l'assemblée :

- ✓ A quelle date aura lieu le challenge Lucien Robert au coup ?

Réponse : le 12 juin 2016.

- ✓ A propos de l'acquisition de l'étang, il semblerait que le trajet routier soit souvent embouteillé ?

- ✓ Réponse : depuis quelques années, la Nationale 2 a fait l'objet d'aménagements et le temps de trajet est d'environ 1h le matin et 1h30 en fin d'après-midi.

- ✓ Dominique Lefort, responsable de la communication, demande s'il est possible de lui communiquer les photos de l'étang afin de les publier sur le site web.

Réponse : des photos lui seront fournies par Michel Gatthold.

Monsieur le Président de l'AAPPMA remercie encore l'ensemble de l'assemblée, et invite les sociétaires et membres du bureau de l'AAPPMA au pot de l'amitié.

La séance est levée à 12h30